



Conseil d'Administration INRA

Réunion du 19 mars 2015

Notes de l' élu SUD-RE

Après l'approbation des PV du 16 décembre et du 28 janvier (*réunion d'information sur le projet campus Saclay*), ce CA était convoqué sur les 7 points suivants :

- ▶ rapport d'activité 2014 (un incontournable annuel !)
- ▶ suivi des contrats d'objectifs 2012-2016 : point d'étape 2015 sur la base des indicateurs actualisés.
- ▶ approbation du bilan financier 2014 et rapport de l'ordonnateur (*autre incontournable*)
- ▶ Budget rectificatif N°1
- ▶ projets de statuts INRA-Transfert et convention INRA/INRA transfert
- ▶ protocole relatif au projet d'implantation de l'Inra et AGROPARISTECH sur le campus de Saclay.
- ▶ convention de partenariat CEA-INRA et hébergements équipements informatiques de l'INRA au TGCC (*Très Grand Centre de Calcul*) du CEA

Rappelons que le CA purement informatif tenu fin janvier sur le dossier SACLAY avait été l'occasion d'une protestation, [sous forme de lettre ouverte au PDG](#) - des élu/es du personnel qui n'avaient pas été invité/es à une rencontre préalable destinée à certains administrateurs.

Une configuration reprise, cette fois sous forme d'un repas convivial la veille, avec uniquement des administrateurs extérieurs à l'INRA !

A l'entrée de ce CA, une délégation de 40 agents (CGT-SUD) est venue porter [la déclaration commune](#) aux administrateurs, en leur demandant de ne pas voter le dossier Saclay.

A noter enfin que pour ce CA, Régis Hochart, représentant de la Confédération Paysanne, absent, nous a donné son pouvoir et un texte à lire au CA. [*détaillé ci-dessous*]

Actualités

Parmi les éléments présentés par le PDG :

- Son déplacement en Allemagne à Munich où l'organisation de la recherche est aussi compliquée que celle en France. Un séminaire en Inde où six métaprogrammes sont potentiellement impliqués.
- Le point sur la préparation de la COP21 (Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris - du 30 novembre au 11 décembre)
- La Conférence scientifique internationale sur le climat et l'agriculture intelligente (Climate-smart agriculture, C.S.A.) aura lieu du 16 au 18 mars 2015 à Montpellier (succès scientifique - 700 participants)
- Sans oublier : une autre conférence internationale sur le climat, début juillet ; l'exposition universelle de Milan à partir de mai ; une visite de la direction recherche de la CEE.

Un zoom sur le salon de l'Agriculture, avec pour thèmes : changements climatiques et agriculture / colloque sur les sols / colloque INRA-Partenaires / un accord-cadre avec deux grandes coopératives (Tereos et Agrial) / Ouverture de l'université en ligne Agreenium-IAVFF / lancement d'un consortium de recherche sur le bio-contrôle avec des acteurs publics et privés.

Sans oublier : les conventions signées avec Région Lorraine, déclaration d'intention avec Rhône-Alpes, l'unité mixte INRA-CIRAD, l'audition publique de l'OPECST ; et à l'INRA la première réunion du nouveau CSN, la finalisation du chantier de la charte du management, la mission des Sciences Participatives, un plan Agriculture en Innovation 2025.

C'est aussi l'occasion pour l' élu SUD de faire part de la réaction de la Confédération Paysanne, suite au tweet du directeur de la communication et chef de cabinet au moment du salon de l'Agriculture :

(texte rédigé par Régis Hochart, dont nous faisons lecture à sa demande)

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs du CA,

Il est des épiphénomènes qui interpellent parce qu'ils sont troublants.

A l'issue d'une intervention de militants de la Confédération Paysanne devant le stand de l'Inra pendant le salon de l'Agriculture, Monsieur Launay, directeur de cabinet du président Houllier, s'est fendu d'un tweet dont le contenu était le suivant:

Visite de la @ConfPaysanne : Comme d'habitude on mêle bon sens de façade et rhétorique rance.

Tweet privé ? Paraît-il ! Si l'on peut imaginer qu'un anonyme se retranche derrière cet argument, personne ne peut y croire de la part d'un directeur de cabinet de président de l'Inra, responsable de la communication de surcroît.

Si un quelconque doute subsistait, une lecture de ses tweets sur les 12 derniers mois montre qu'y sont mêlés des communications personnelles et d'autres totalement professionnelles.

A ce stade on ne peut évoquer l'erreur, mais bien un choix politique, que j'ai déjà amplement vécu, pas très agréablement, à la suite de l'arrachage de la vigne de Colmar.

Au cas où ça ne vous serait pas apparu clairement, si l'essai de Colmar est resté en place de nombreuses années c'est grâce à la Confédération Paysanne.

Les communications entre janvier et mai 2010 de Monsieur Lemaire ministre de l'Agriculture d'alors d'une part, de Madame Guillou d'autre part ont rendu possible le 15 août 2010 (Arrachage de Colmar). Et en interne de l'Inra, ça n'avait pas vraiment dérangé la communication que la Confédération Paysanne porte le chapeau.

Si l'objectif est de casser la convention entre l'Inra et la Confédération Paysanne, convention particulièrement riche même si les relations sont parfois trop toniques, ce genre d'incident distillé de manière récurrente devrait permettre d'y parvenir.

Rien n'interdit d'imaginer que le président pourrait alors finir par trouver la Confédération Paysanne inacceptable et le Conseil de Direction ne pas souhaiter renouveler cette convention.

Quoiqu'il en soit, quel bénéfice l'Institut peut-il espérer de tels modes de fonctionnement, et d'un tel mélange des genres ?

Le Président et le Conseil de Direction agissent-ils dans la sérénité ?

Mon absence au CA d'aujourd'hui est l'expression d'une certaine lassitude; mais cela a pour vous un petit avantage: ça vous évite de respirer l'odeur rance que j'aurais malencontreusement pu véhiculer, et d'écouter mes interventions qui n'ont sans doute de bon sens que sur leur façade.

Quoiqu'il en soit, je vous souhaite à tous un bon CA, aux enjeux indiscutables. »

Régis Hochart, membre du Conseil Economique Social et Environnemental

" L'essentiel est sans cesse menacé par l'insignifiant". René Char

La CGT s'associe à SUD et à la Conf Paysanne pour dénoncer ce tweet.

L'élu SUD précise que c'est incident aurait pu être évité si la direction avait tenu compte de nos interpellations lors des [derniers Comité Technique](#) et Conseil Scientifique National, que ce n'est pas la première fois que le directeur de la comm' se fait remarquer avec des messages désastreux, rappelant l'épisode de la campagne de communication pour le recrutement des chercheurs, et qu'il est temps que la direction s'en saisisse.

Le PDG explique le tweet par des échanges de mots durs prononcés sur le stand INRA lors de la manifestation de la Confédération Paysanne au salon.

Il ne désavoue pas son conseiller mais il sera quand même difficile pour lui de ne pas tenir compte de la gêne que ce tweet semble avoir provoqué à sa lecture lors du CA.

Point sur le rapport d'activité 2014 de l'INRA [en 3 tomes !]

Il s'agit d'un rapport en trois cahiers comme cela avait été acté l'année dernière, les documents proposés aux administrateurs sont des versions de travail.

Un élu CGT souligne le caractère provisoire de ce rapport, qui ne peut être soumis au vote en l'état, et interpelle l'Inra sur J. Tirolles (prix Nobel d'économie 2014). Il lui est répondu que cette référence a été retiré dans la nouvelle version diffusée en séance... ce qui illustre bien le fait que l'on ne peut voter sur un rapport provisoire.

D'autres interventions soulignent le vieillissement de la population INRA, l'absence de parité dans les directions, à tous les échelons.

L' élu SUD regrette une présentation qui rend la lecture difficile (un fascicule agrafé à l'envers) mais surtout la vision extrêmement optimiste faite de la situation. Il est par exemple un peu fort de lire qu'il y a un renouvellement des compétences assurées alors que nos Unités ne cessent de perdre des postes, ce que montre le graphique commenté. Par ailleurs, pour les faits marquants, la logique de présentation n'est pas vraiment évidente et comme l'an dernier les aspects concernant les travaux sur les environnements naturels sont toujours très peu mis en avant...

D'autres prises de parole passent la brosse à reluire sur ces rapports.

Le DG délégué à la science tente d'expliquer l'organisation des faits marquants... en précisant à 2 reprises que le Ministre de l'agriculture n'était pas le pape !

Le PDG reconnaît que certains domaines apparaissent peu, à l'exemple de celui concernant les milieux naturels. La parité progresse... de plus en plus de DR femmes (1 à 2% de croissance / an).

Au final, rapport approuvé avec huit abstentions émanant des représentants du personnel (INRA et fédé), ne souhaitant pas voter sur un texte provisoire.

Contrat d'objectifs, point annuel d'étape

Pour faire court : 21 indicateurs : tous sont au vert !!!

Comptes financiers 2014

La présentation fait état d'une augmentation raisonnable des charges (1,1%), surtout en terme de personnels, en particulier de CDD 14,5% (*quand même !*). Les produits diminuent, dont les subventions services publics (même si les investissements d'avenir augmentent), et les brevets.

Un résultat négatif au compte de résultat (-2,5 M€)

Il y a un recul de la capacité d'investissement par rapport à 2013 mais stable par rapport aux années précédentes

Conclusion : Un fonds de roulement qui diminue légèrement... mais demeure dans des limites déjà observées les années précédentes.

Le réviseur des comptes note de plus en plus de contrats ce qui semble compliquer la gestion. Le directeur financier revient sur la forte croissance des ressources contractuelles et la baisse des ressources propres. Les représentants du personnel soulignent la baisse des crédits récurrents et l'augmentation des CDD et des primes...

Le PDG reconnaît la croissance des ressources contractuelles, notamment de l'ANR PIA (projet d'investissement d'avenir). Mais que cependant, beaucoup des investissements PIA sont totalement en phase avec la stratégie de l'investissement.

Implantation INRA-AgroParisTech sur le campus de Saclay

Préambule du PDG : le Comité Technique sera consulté car il y a une dimension humaine importante ; comme tous les éléments n'étaient pas disponibles, cela n'a pas été réalisé lors du Comité Technique du 3 mars. La décision de ce jour ne portant que sur les bâtiments (?), ce n'est pas grave que cela se fasse après ce CA. Il dit avoir entendu les inquiétudes des représentants des délégations CGT et SUD, mais il y a de nombreuses opportunités, notamment le rapprochement avec AgroParisTech. Ceci sans minorer, dit-il, les inquiétudes exprimées par les organisations syndicales, notamment sur le transport, le logement...

Présentation du DG délégué à l'appui : L'Etat et trois partenaires (Inra, AgroParisTech et Caisse des Dépôts et Consignations) ont créé une filiale qui est une SAS (comme Inra transfert).

Il y a des enjeux sur les produits de session, notamment la vente des locaux de l'Agro à Paris, rue Claude Bernard, qui financera le projet immobilier (locaux qui appartiennent au Ministère de l'Agriculture). Il faut donc transférer ces locaux qui appartiennent au Ministère + une garantie de l'Etat pour engager l'opération sachant que la vente n'est pas encore faite. Tout ceci expliquerait le montage financier présenté.

La CGT reprend la [déclaration commune CGT-SUD](#) et revient sur le contournement du Comité Technique (CT). La CFDT revient sur l'attractivité sachant par exemple que les transports vont poser problème. Quelle qualité de vie sera offerte aux agents au vu des contraintes ? Et s'agissant de l'accompagnement des personnels, rien n'a été initié à l'INRA... Elle rappelle que le CT d'AgroParisTech a voté contre.

Le représentant des Chambres d'agriculture relate qu'il y avait une école d'ingénieur isolée, l'ESITPA près de Rouen, qui a bougé pour se rapprocher des autres et depuis tout le monde veut venir à l'école.

SUD s'associe à ce qui a été dit par les autres élu/es du personnel et ajoute :

- En réponse à l'intervention sur l'ESITPA, isolée, sa situation n'était absolument pas comparable à celle de APT-INRA qui travaillent depuis longtemps ensemble et les localisations actuelles en Ile de France ne sont pas vraiment des zones désertes ...
- On parle du transport mais les conditions de logement ne seront pas meilleures : perspective d'uniquement 25% de logements sociaux comme cela a été dit au CA extraordinaire
- Conditions de travail : quid des terrains d'expérimentation du nouveau Campus qui seraient prévus entre Paris et Lille ?
- Le millefeuille de la gouvernance continue de se complexifier avec cette COMUE, avec l'IAVFF... et tout cela pour n'avoir pour l'INRA qu'un strapontin dans le CA ! sans savoir qui fait quoi dans toute cette gouvernance INRA/AgroParisTech.

Le représentant de la FNSEA indique que le site de l'APT de Paris est vieillot et que les clusters sont nécessaires pour l'emploi de demain. S'il comprend les arguments des syndicats, il ne faut pas rater l'opportunité... La représentante du Ministère de l'Agriculture souscrit à ces propos et explique que cela va renforcer les liens INRA/APT.

Au final, le CA approuve, avec 7 votes contre (3 CGT, 3 CFDT, l'élu SUD). Par pouvoir, la Confédération Paysanne s'abstient sur ce vote comme sur tous les autres scrutins de ce CA (dans le prolongement de l'intervention effectuée en début de CA)

INRA Transfert

Présentation des nouveaux statuts, par le DG délégué à l'Appui : Toutes les actions seront détenues par l'INRA, les liens seront plus directs et les risques identifiés seront sécurisés.

Pour SUD, pourquoi est-il nécessaire d'avoir une Société Anonyme (SA) alors que l'INRA pourrait effectuer ce travail avec ses personnels ?

Réponse : Il faut maintenir une filiale car elle a ses propres compétences qui sont nécessaires à certains moment ou pour certains projets ...

Ce qui induit l'engagement de personnels temporaires, pour s'en débarrasser ensuite !

Pour CGT : même interrogation et demande pourquoi IRSTEA et CIRAD quittent la SA ? Quel Avenir des salariés (55 ETP pour 65 salariés)

Réponse : Le CIRAD préfère rester autonome et n'attend pas grand chose d'INRA Transfert. Pour IRSTEA, les compétences demandées sont différentes de celles présentes dans INRA Transfert, donc peu adaptées pour eux.

Pour la CFDT : interrogation sur les quelques actionnaires individuels.

Réponse : On va leur acheter leurs actions qui sont à 16 € ; il y en a une par actionnaire

Au vote, dossier approuvé par le CA, vote contre de SUD et de la CFDT (abstention CGT).

Système d'information, un transfert de Jouy au CEA

Présentation du projet qui consiste notamment à mutualiser/transférer du matériel informatique de Jouy au CEA.

Une question SUD sur le devenir des agents : ils restent à Jouy et iront intervenir lorsque ce sera nécessaire au CEA. Les modalités sont calées (à croire sur parole ?).

La CGT ne comprend pas ce transfert. Elle dénonce la délocalisation de tous les services informatiques à des prestataires privés et celle des machines qui étaient à Jouy. La DG veut se débarrasser de l'informatique support. Après la privatisation de nombreux services, c'est celui de l'informatique que la DG se propose de faire.

La Direction indique que c'est uniquement une localisation des machines au CEA, mais ces machines restent propriétés de l'Inra. Il y a un accord sur 20 ans avec le CEA. Ce n'est pas réalisé à Jouy car la zone est inondable...

Sur le vote, abstention SUD.